

La qualité de "Professionnel" est attachée au véhicule déclaré lors de la délivrance des droits au tarif de stationnement. Quel que soit le tarif, le droit est valable deux années calendaires.

Tarifs	Catégories	Sous-catégories (professions/activités)	Divisions/ Codes NAF	Libellé	Pièces justificatives
Gratuité	Professionnels de santé effectuant des visites à domicile	Médecins généralistes	Sans objet	Sans objet	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Copie de la carte professionnelle ou du bordereau de cotisation à l'URSSAF
		Infirmiers et sages-femmes			
		Masseurs-kinésithérapeutes			
	Assistants et auxiliaires de vie sociale	Assistants/auxiliaires de vie sociale	Sans objet	Sans objet	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation de l'employeur mentionnant la qualité du demandeur
		Aides à domicile pour des prestations d'aide à la personne dans la cadre d'un contrat rémunéré			
	Services publics	Véhicules d'intérêt général prioritaires en intervention (banalisés ou sérigraphiés) : véhicules des services de police, de gendarmerie, des douanes, des services d'incendie et de secours et des unités militaires investies à titre permanent des missions de sécurité civile, d'intervention des services de déminage de l'État, d'intervention des unités mobiles hospitalières ou, à la demande du service d'aide médicale urgente, affectés exclusivement à l'intervention de ces unités, et véhicules du ministère de la justice affectés au transport des détenus ou au rétablissement de l'ordre dans les établissements pénitentiaires	Sans objet	Sans objet	Sans objet
		Véhicules de la Ville de Rennes, de Rennes Métropole et du CCAS dans la mesure où leur activité revêt un caractère général ou collectif			
Véhicules du service de transport adapté HANDISTAR					
Véhicules du Corps diplomatique					
	Véhicules du Groupe La Poste affectés au service universel postal	Sans objet	Sans objet	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Justificatif de l'activité (extrait KBIS) ; - Attestation sur l'honneur que le véhicule est affecté au service universel postal	
Associations	Véhicules en intervention des associations à but non lucratif agréées par l'État et/ou le Département qui assurent des missions de service public d'aide et de protection des personnes	Sans objet	Sans objet	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation d'assurance "véhicule à usage professionnel" ; - Copie de l'agrément de l'État et/ou du Département ou copie de l'arrêté d'autorisation	
Professionnels	Professionnels de santé effectuant des visites à domicile (à l'exclusion de ceux qui bénéficient de la gratuité)	Orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pédiatres, physiothérapeutes, professionnels de la rééducation (à l'exclusion des infirmiers et des masseurs-kinésithérapeutes qui bénéficient de la gratuité)	Sans objet	Sans objet	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Copie de la carte professionnelle ou du bordereau de cotisation à l'URSSAF ; - Attestation délivrée par l'ordre de référence ou de l'organisation professionnelle représentative établie à partir des relevés du système national inter-régime (SNIR) de l'année N-1 pour justifier la réalisation de visites à domicile
	Entreprises de réseaux et de maintenance dont les interventions sont liées à la sécurité des biens et des personnes (déchets, eau, électricité, gaz, réseau ferré)	Véhicules d'intervention des gestionnaires de déchets, de réseaux d'assainissement et d'eau, et des entreprises intervenant pour leur compte	36 37 38	Captage, traitement et distribution d'eau Collecte et traitement des eaux usées Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation d'assurance "véhicule à usage professionnel" ; - Justificatif de l'activité du demandeur : o extrait KBIS, ou avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois pour les autoentrepreneurs, ou extrait d'immatriculation au répertoire des métiers pour les artisans, o attestation sur l'honneur que les véhicules concernés interviennent dans le cadre de la sécurité des biens et des personnes
		Véhicules d'intervention des gestionnaire des réseaux d'électricité et gaz, et des entreprises intervenant pour leur compte	35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	
		Véhicules de la SNCF affectés à l'exploitation, à la surveillance et à la maintenance des voies ferrées et des ouvrages du réseau ferré	Sans objet	Sans objet	
Entreprises de travaux publics intervenant dans un secteur de stationnement payant	Entreprises de travaux publics	42	Génie civil	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation d'assurance "véhicule à usage professionnel" ; - Justificatif de l'activité du demandeur : extrait KBIS ou avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois pour les autoentrepreneurs	

Tarifs	Catégories	Sous-catégories (professions/activités)	Divisions/ Code NAF	Libellé	Pièces justificatives
Professionnels	Entreprises du bâtiment et assimilées intervenant dans un secteur de stationnement payant	Entreprises du bâtiment et assimilées	41 43 81	Construction de bâtiments Travaux de construction spécialisés Services relatifs aux bâtiments et d'aménagement paysager	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation d'assurance "véhicule à usage professionnel" ; - Justificatif de l'activité du demandeur : extrait KBIS, ou avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois pour les autoentrepreneurs, ou extrait d'immatriculation au répertoire des métiers pour les artisans
	Autres catégories dont le véhicule est un outil indispensable dans l'exercice de leur activité	Auto-écoles domiciliées dans un secteur de stationnement payant	Sans objet	Sans objet	- Certificat d'immatriculation du véhicule (mention "Véhicule école") ; - Justificatif de l'activité du demandeur (extrait KBIS) ; - Justificatif de domiciliation de l'établissement
		Sociétés de pompes funèbres domiciliées dans un secteur de stationnement payant	Sans objet	Sans objet	- Certificat d'immatriculation du véhicule (mention "Véhicule Automoteur Spécialisé") ; - Justificatif de l'activité du demandeur (extrait KBIS) ; - Justificatif de domiciliation de l'établissement
		Véhicules de service des entreprises de transports urbains et suburbains de voyageurs	4931Z	Transports urbains et suburbains de voyageurs	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Justificatif de l'activité du demandeur (extrait KBIS)
		Livreurs (entreprises ou associations assurant des activités de poste et de courrier qui ne relèvent pas du service universel postal)	5320Z	Autres activités de poste et de courrier/services de livraison à domicile	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation d'assurance "véhicule à usage professionnel" ; - Justificatif de l'activité du demandeur : extrait KBIS ou avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois pour les autoentrepreneurs ou extrait de parution au JOAFE pour les associations
		Commerces de gros dans le cadre de la livraison de leurs marchandises	46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation d'assurance "véhicule à usage professionnel" ; - Justificatif de l'activité du demandeur (extrait KBIS)
		Commerçants de détail de meubles dans le cadre de leurs livraisons et interventions au domicile de leurs clients	4759A	Commerce de détail de meubles	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation d'assurance "véhicule à usage professionnel" ; - Justificatif de l'activité du demandeur (extrait KBIS)
		Commerçants ambulants titulaires d'un emplacement sur un marché situé dans un secteur de stationnement payant	Sans objet	Sans objet	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Justificatif de l'activité du demandeur : o extrait KBIS, o extrait d'immatriculation au RCS de moins de 3 mois pour les commerçants, marins pêcheurs et ostréiculteurs, o avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois pour les autoentrepreneurs, o attestation de la Mutualité Sociale Agricole pour les producteurs
	Activités diverses	25 27 28 31 33 39 80 869	Fabrication de produits métalliques Fabrication d'équipements électriques Construction de machines et d'équipements N.C.A. Fabrication de meubles Réparation et installation de machines et équipements Dépollution et autres services de gestion des déchets Enquête et sécurité Autres activités pour la santé humaine	- Certificat d'immatriculation du véhicule ; - Attestation d'assurance "véhicule à usage professionnel" ; - Justificatif de l'activité du demandeur : extrait KBIS ou avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois pour les autoentrepreneurs	
Garages automobiles	Garages automobiles domiciliés dans un secteur de stationnement payant	Garagistes	Sans objet	Sans objet	- Justificatif de l'activité du demandeur : extrait KBIS ou avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois pour les autoentrepreneurs ; - Justificatif de domiciliation de l'établissement dans un secteur de stationnement payant